I.N.G. FIXATIONS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE RESINE SP. DS

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

RESINE SP, DS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

I.N.G. Fixations ZI de Chassende BP 90168

43005 Le Puy en Velay Cedex

France

Tél: +33 (0)4 71 05 59 03 Fax: +33 (0)4 71 09 35 46

email: ing.fixations.info@orange.fr

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE)

R10.

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases De Risque

R10

Inflammable.

Conseils De Prudence

S24/25

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment

avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec

de l'eau.

S36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de

protection des yeux/ du visage.

P14

Contient du (de la) PEROXYDE DE DIBENZOYLE. Peut déclencher une

réaction allergique.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

ETHENYLMETHYLBENZENE 10-20%

No CAS: 25013-15-4

No CE: 246-562-2

RESINE SP, DS

 Classification (CE 1272/2008)
 Classification (67/548/CEE)

 Flam. Liq. 3 - H226
 Xn;R20.

 Acute Tox. 4 - H332
 Xi;R36/37/38.

 Skin Irrit. 2 - H315
 R10.

 Eye Irrit. 2 - H319
 STOT Single 3 - H335

PEROXYDE DE DIBENZOYLE 0.5 - 1.0%

No CAS: 94-36-0 No CE: 202-327-6

 Classification (CE 1272/2008)
 Classification (67/548/CEE)

 Org. Perox. B - H241
 E;R3

Eye Irrit. 2 - H319 O;R7
Skin Sens. 1 - H317 Xi;R36
R43

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE! Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Irritation du nez, de la gorge et des voies aériennes.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Peut entraîner une irritation/un eczéma de la peau.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN!

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone ou la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO2, NOx) peuvent se produire.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation adéquate et/ou un respirateur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ETHENYLMETHYLBENZENE	VLEP	50 ppm	240 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection







Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

RESINE SP. DS

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide Aspect Couleur Crème. Odeur Aromatique. Solubilité Insoluble dans l'eau

>165°C

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition (°C) Point de fusion (°C) Non déterminé.

Densité relative 1.65 - 1.75

Densité de vapeur (air=1)

Non déterminé. Pression de vapeur Non déterminé. Taux d'évaporation Non déterminé.

Valeur pH, Solution Concentrée

Non applicable.

Viscosité >60 S ISO2431

Solubilité (G/100G H2O/20°C)

Non applicable.

Température de décomposition (°C)

Non déterminé. Seuil D'Odeur, Bas Non déterminé. Seuil D'Odeur, Haut

Non déterminé. Point d'éclair (°C)

53°C Limite D'Inflammabilité - Inférieure 1.1 (%)

Limite D'Inflammabilité - Supérieure

(%)

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non déterminé.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction avec: Peroxydes/hydroperoxydes organiques.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes dans les conditions normales.

Polymérisation Dangereuse

Sans objet

10.4. Conditions à éviter

RESINE SP, DS

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Peroxydes/hydroperoxydes organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO2, NOx) peuvent se produire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Le liquide peut irriter la peau.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

ETHENYLMETHYLBENZENE (CAS: 25013-15-4)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

2255 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

3 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

WATER

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

ETHENYLMETHYLBENZENE (CAS: 25013-15-4)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 23.4 mg/l Pimephales promelas (Tête de boule)

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

ETHENYLMETHYLBENZENE (CAS: 25013-15-4)

Coefficient de partage

log Pow 3.36

12.4. Mobilité dans le sol

RESINE SP, DS

Mobilité:

Non pertinent dû à la forme du produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les résidus et les conteneurs vides doivent être éliminés en tant que déchets dangereux conformément aux dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ICAO) 1866

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport RESIN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN Exempt C1 2.2.3.1.5

Classe IMDG Exempt. IMDG Code Clause 2.3.2.5

Classe/Division ICAO 3

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RESINE SP. DS

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 22/10/2012

Révision 1

Phrases - R (Texte Intégral)

R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R10 Inflammable.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36 Irritant pour les yeux.
R20 Nocif par inhalation.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R7 Peut provoquer un incendie.

Mentions De Danger Completes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.